

Tél : 01.60.01.03.50 Fax : 01.60.01.03.50 Courriel : ce.0770277h@ac-creteil.fr	<input type="checkbox"/> Maternelle <input type="checkbox"/> Elémentaire <input checked="" type="checkbox"/> Primaire	<input type="checkbox"/> 1 ^{er} trimestre <input checked="" type="checkbox"/> 2 ^{ème} trimestre <input type="checkbox"/> 3 ^{ème} trimestre <input type="checkbox"/> extraordinaire	Date : Le 13 Mars 2020 De 18 H15 à 20H22
---	---	--	--

Présents :

Enseignant(e)s de l'école	<ul style="list-style-type: none">● Mme PETIT● Mme RODRIGUES● Mme PICHON● Mme GUENET● Mme FOURMON● Mme ANNETTE● Mme RENE● Mme PORTEFAIX● Mme FEMY● Mme LAGARRIGUE● M. ADAM	<ul style="list-style-type: none">● Mme LEBRETON● Mme LECOMTE● Mme CARPENTIER● Mme GUYOTON● Mme RENARD● Mme ROMELOT● Mme BOILEAU● Mme TIXIER● Mme TEULON● Mme ANNETTE
Parents élus	<ul style="list-style-type: none">● Mme VENAISSIN● Mme GAUDARD● Mme NESTORET● Mme LAFON● Mme CLARUS● Mme BAYARD● M. DESPRETZ● Mme COLBEAU	<ul style="list-style-type: none">● M. GUASCO● Mme CARON● Mme DEMIAUTTE● Mme LOUPIAS● Mme CATTIAUX● Mme LAMMERS● Mme NARGUET● Mme KHAMPATOU MMA
Le maire ou son représentant	● M. PINTURIER (Maire de SAINT-PATHUS) ; Mme FERNANDEZ (Responsable Affaires Scolaires)	
Autres membres invités	● Mme TAROT (ATSEM) ● Mme MASSENET (ATSEM)	
Absent(es)	Absent(es) excusé(es) <ul style="list-style-type: none">● M. PINARD, Inspecteur de l'Education Nationale● M. GRAS (DDEN)● Mme BARBERI , Mme GUYOTON, Mme FEMY, Mme PORTEFAIX (Enseignantes)● Mme LOPES, Mme FEDELER (RASED)● Mmes AIT-HATRIT, JOUNIAUX (Parents d'élèves élus)	

Président(e) de séance : ADAM Frédéric	Secrétaire de séance : Jessica RENARD
---	--

ORDRE DU JOUR
Du 2ème conseil d'école

1. Adoption du Procès-Verbal du C.E du vendredi 8 Novembre 2019
2. COVID-19
3. Carte scolaire
4. Orientations budgétaires et crédits 2020
5. Absences et remplacements des enseignantes
6. Classes découvertes
7. Cross scolaire
8. Plan Vigipirate
9. Sorties scolaires/ Manifestations
10. Photocopieurs/ Imprimantes réseau

M. Adam ouvre la séance à 18h15.

Avant d'aborder l'ordre du jour, il :

- remercie de leur présence les membres du Conseil d'Ecole ;
- présente les excuses des absents ;
- annonce que le secrétariat sera assuré par Mme RENARD Jessica.

1/ Adoption du procès-verbal du Conseil d'Ecole du Vendredi 8 Novembre 2020

Le procès-verbal du Conseil d'école du Vendredi 8 Novembre est approuvé par les membres du Conseil d'école.

2/ COVID-19

Suite à l'allocution du Président de la République ce jeudi 12 Mars 2020, toutes les crèches, écoles, collèges, lycées et universités seront fermés à partir du lundi 16 mars 2020, et ce jusqu'à nouvel ordre. Cette crise sanitaire est historique car 12 millions d'élèves vont être confinés chez eux.

Le Conseil des maîtres s'est réuni exceptionnellement ce midi afin de préparer la continuité pédagogique. Toutes les familles ont été destinataires d'un mot leur expliquant comment des documents de travail leur seront fournis afin de poursuivre une activité pédagogique à la maison. Des adresses mails ont été créées afin de correspondre avec toutes les enseignantes de l'école. Les applications comme ClassDojo seront également utilisées pour communiquer avec les parents d'élèves.

La continuité administrative sera également assurée : les parents pourront joindre l'école par les moyens habituels : téléphone fixe, portable ou mail. Toutes les coordonnées ont été rappelées dans le mot distribué cet après-midi.

Monsieur PINTURIER : « L'école reste ouverte pour accueillir les enseignants ainsi que le personnel communal dès lundi 16 mars ».

Madame NARGUET : « D'après le Ministère de la Santé, Le ministère de l'Education nationale accueillera les enfants des professionnels hospitaliers qui n'ont pas d'autre solution de garde scolarisés **à l'école maternelle, primaire et au collège** dans les lieux de scolarisation habituels. »

Monsieur ADAM : « Pour l'instant, nous n'avons reçu aucune directive en ce sens. Si tel était le cas, un roulement serait organisé pour accueillir les élèves concernés. »

Monsieur PINTURIER : « Nous allons devoir réfléchir avec le Conseil Municipal à une organisation. Le prestataire qui fournit les repas est fermé. Les enfants devront venir à l'école avec un repas fourni par les parents. Nous mettrons vraisemblablement tout en œuvre pour l'organisation de cet accueil après avoir communiqué avec le préfet. »

Madame GAUDARD : « Les parents doivent-ils désinscrire leur enfant de la cantine sur le portail famille ? »

Madame FERNANDEZ : « Non, les inscriptions aux différents services (accueil, cantine...) seront annulées automatiquement. En revanche, les parents peuvent s'inscrire pour le mois de mai ».

Enfin, jusqu'au vendredi 13 mars 2020, deux enseignantes avaient été confinées (Mme TIXIER et Madame ANNETTE), par mesure de précaution (lieu de résidence), mais elles n'étaient pas malades. Une ATSEM et six élèves étaient également confinés pour les mêmes raisons.

Aucun enfant ni enseignant n'ont été testés positifs au COVID-19 à ce jour.

3/ Carte scolaire

Pour l'année scolaire 2012-2021, aucune mesure n'a été prononcée pour l'école. Par conséquent, l'école possédera toujours 19 classes : 12 classes en élémentaire et 7 classes en maternelle.

Pour cette fin d'année, 59 élèves de CM2 entrent en sixième et 40 enfants sont prévus en Petite Section pour la rentrée prochaine, pour une moyenne de 25,9 ou lieu de 26,9 élèves par classe aujourd'hui.

Les inscriptions en sixième se dérouleront courant mars-avril 2020.

M.ADAM : « Depuis décembre, nous avons beaucoup d'admissions en CM1 ; les deux CM1 sont à 29 et les double-niveaux CE2-CM1 et CM1-CM2 à 28. »

M.PINTURIER : « Les dernières inscriptions ne proviennent pas des nouvelles constructions mais des emménagements des nouvelles familles suite à différentes ventes. Nous proposons aux familles la scolarisation sur Charles PERRAULT mais elles refusent dans leur majorité »

4/ Orientations budgétaires et crédits 2020-2021

M.ADAM demande à M.PINTURIER si les crédits alloués à l'école seront toujours identiques pour l'année scolaire prochaine., à savoir par élève :

- 37 euros pour les fournitures
- 5 euros pour les sorties
- 3 euros pour un prestataire
- 2 euros pour la direction

M.PINTURIER : « Nous sommes en pleine période électorale et la loi m'empêche de de diffuser ou de faire diffuser par tout moyen de communication au public par voie électronique tout message ayant le caractère de propagande électorale. Par conséquent, je ne peux répondre à cette question. »

M.ADAM : « Nous reporons donc cette question à l'ordre du jour du troisième Conseil d'Ecole ».

5/ Absences et remplacements des enseignantes.

De nombreux parents déléves s'interrogent sur le non-remplacement des collègues de maternelle pour une période assez longue (au moins 6 semaines).

Lors des demandes d'autorisations d'absences exceptionnelles, la demande est réalisée à l'avance et

généralement, le jour de l'absence, l'enseignante n'est pas remplacée.

Si une enseignante a une autorisation d'absence de droit (maladie...), l'Inspection de l'Education Nationale de Meaux-Nord est prévenue et un remplaçant peut être envoyé selon le contingent d'enseignants disponibles à cette date. L'école Vivaldi est une école de 19 classes et il est plus facile de répartir des élèves que dans une école de deux ou trois classes qui sont de fait prioritaires en cas d'absence.

Dans cette période inédite, avec le confinement de certains enseignants, le remplacement des collègues est problématique, toutefois, quelques remplacements ont eu lieu pour les PS et les MS.

A ce jour, il n'y a pas de remplacement pour les MS et pour la classe de PS, une enseignante est présente le lundi et le mardi uniquement.

M.ADAM remercie les ATSEMs pour l'aide apportée et l'organisation mise en place avec les enseignantes, qui ont plus de 30 élèves dans leur classe depuis le mois de février.

Madame LOUPIAS : « Serait-il possible de préparer à l'avance des fiches de travail pour les enfants en cas d'absence des enseignantes »

M.ADAM : « Cela ne devrait pas poser de problème particulier »

6/ Classes découvertes :

Les élèves de CM2 A de Madame PORTEFAIX et de CM1-CM2 de Madame FEMY rentrent demain matin de VALCENIS, la classe découverte s'est très bien déroulée. Les enfants reviennent enchantés de leur séjour et aucun enfant n'a été malade.

Les classes de CP1 (Madame RENE), CP2 (Madame LEBRETON), CE1 (Madame ANNETTE) et le CP-CE1 (Madae LECOMTE) sont parties également à VALCENIS. Les activités se sont bien déroulées mais une partie des élève a eu la grippe. Le centre était un peu vétuste et l'équipe de direction pas très aimable.

Du 27 avril au 1er mai 2020, les classes de Madame TEULON (CM1 B) et de Madame TIXIER (CM2 B) auraient dû partir en Angleterre. Vraisemblablement, ce séjour devrait être annulé. Nous sommes régulièrement en contact avec l'organisme afin de procéder aux remboursements des familles. Pour l'instant, celui-ci refuse de nous rembourser les arrhes (5076 euros) et propose un avoir pour l'année prochaine, ce qui ne nous satisfait pas.

Nous tenons à rassurer les familles qui seront remboursées, quoi qu'il arrive.

Nous remercions le C.C.A.S pour l'aide financière apportée aux familles .

M.ADAM : « M.PINTURIER, vous nous aviez dit lors du dernier Conseil d'Ecole que 14 400 euros seraient alloués rétroactivement à l'école (subventions exceptionnelles pour les voyages scolaires depuis 7 ans). Nous n'avons à ce jour rien reçu. »

M.PINTURIER : « Ces subventions seront bien versées . Il faudra attendre un peu car nous assistons à un retard du trésorier payeur qui n'est pas de notre fait »

7/ Cross scolaire:

M.ADAM demande à Mme FERNANDEZ si une date pour le cross scolaire a été établie.

Madame FERNANDEZ : « Le cross scolaire pourra se dérouler au complexe sportif le mardi 26 Mai 2020. »

M.ADAM : « L'organisation du cross sera identique à celles des années précédentes. Les parents volontaires devront se manifester auprès des enseignantes et la liste des noms adressée aux agents de la Police Municipale qui filtreront l'entrée.

8/ Plan VIGIPRATE :

M.ADAM : « Nous prenons acte de la nouvelle organisation municipale et l'ouverture de l'école aux parents d'élèves entre 7h00 et 8h20 et à partir de 17h00 jusqu'à 19h. Toutefois, une minorité de parents en profite pour monter dans les classes pour récupérer des fournitures ou des vêtements oubliés sur le porte-manteau ».

M.PINTURIER : « Ce n'est pas acceptable et si cela perdure, nous reviendrons à l'organisation antérieure. Nous allons vérifier s'il est possible de rajouter sur le portail familles l'obligation de n'entrer que dans les salles dédiées au périscolaire et ne pas se déplacer dans les couloirs de l'école. »

9/ Sorties scolaires / Manifestations

Plusieurs classes avaient projeté de se rendre dans différentes villes de l'OISE pour une sortie scolaire. Pour l'instant, ces sorties sont suspendues. Les familles seront averties du maintien ou non par un mot dans le cahier de liaison une fois que les cours reprendront.

Malheureusement, la kermesse et le spectacle de fin d'année n'auront pas lieu également cette année.

Nous vous tiendrons également informés du maintien ou non des spectacles des CE2 et CM1 (opéra).

10/ Photocopieurs/ Imprimante réseau

L'équipe enseignante remercie la municipalité pour le remplacement des anciens photocopieurs, remplacés par des nouveaux plus rapides, plus performants.

M.ADAM : Il existe encore des difficultés pour scanner des documents et les envoyer sur l'ordinateur du bureau ».

M.PINTURIER : « Des techniciens informatiques sont au courant du problème et devraient intervenir prochainement afin de résoudre ce problème. »

11/ Coopérative scolaire- Crédits

M. ADAM présente les comptes.

Au 13 Mars 2020, la coopérative générale de l'école présente un solde créditeur de 33 930,48 euros, largement gonflée par les paiements des classes découvertes, non débités à ce jour .

M. ADAM rappelle que les parents d'élèves ont le droit de consulter les comptes de l'école, qui leur seront remis en toute transparence.

Le bilan comptable est distribué aux parents d'élèves pour vérification.

13/ Travaux:

Lors de ce trimestre, quelques travaux ont eu lieu dans l'école.

- intervention dans les sanitaires des MS
- réparation des chaises et tables des Grandes Sections : il subsiste encore des problèmes, la totalité du mobilier n'est pas réparée et certaines cales sont montées à l'envers.

Pour information, du savon et du papier ont été livrés en quantité et nous n'avons jamais eu de manque ces derniers jours.

M. ADAM remercie tous les participants pour la bonne tenue de ce conseil et clôture la séance à 20h22.